



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E162696

VALABLE JUSQU'AU 17/05/2024

ÉDITÉ LE 17/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/01/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : 509 985 149 00012

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 211694400116

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 193264688J001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 193264688J001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CAM CONSTRUCTION

2 RUE DU DOCTEUR CALMETTE
93100 MONTREUIL

Téléphone : 06 67 13 10 40

Fax :

Portable :

Site Internet : cam_construction93

E-mail : nicolas@camconstruction.fr

Responsabilité légale :

ALVES MARINHO JOSE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	18/05/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/09/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	18/01/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/05/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	23/09/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	18/01/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.